

Budget de la commune



2021

01

Budget 2021

Contexte du budget 2021



Le vote du Budget est un moment clé d'un mandat

Le budget 2021 présente des particularités dont il convient de tenir compte

1. Si nous sommes toujours impacté par la crise sanitaire, il faut préparer et faciliter la reprise de la vie sociale (septembre ?)
2. C'est le premier budget sans Taxe d'Habitation
3. Nous devons tirer les enseignements des mois de pandémie
4. 2021 est une année pivot entre fin d'un cycle d'investissement et émergence d'un nouveau
5. La structure de nos dépenses de fonctionnement ne peut être estimée sur 2020, du fait des confinements, mais basée sur 2019
6. La renégociation des emprunts permet de dégager un auto financement plus important afin de financer nos investissements
7. Il est trop tôt pour mesurer les incidences du dispositif « Petites Villes de Demain »

02

Budget 2021

La situation de la commune

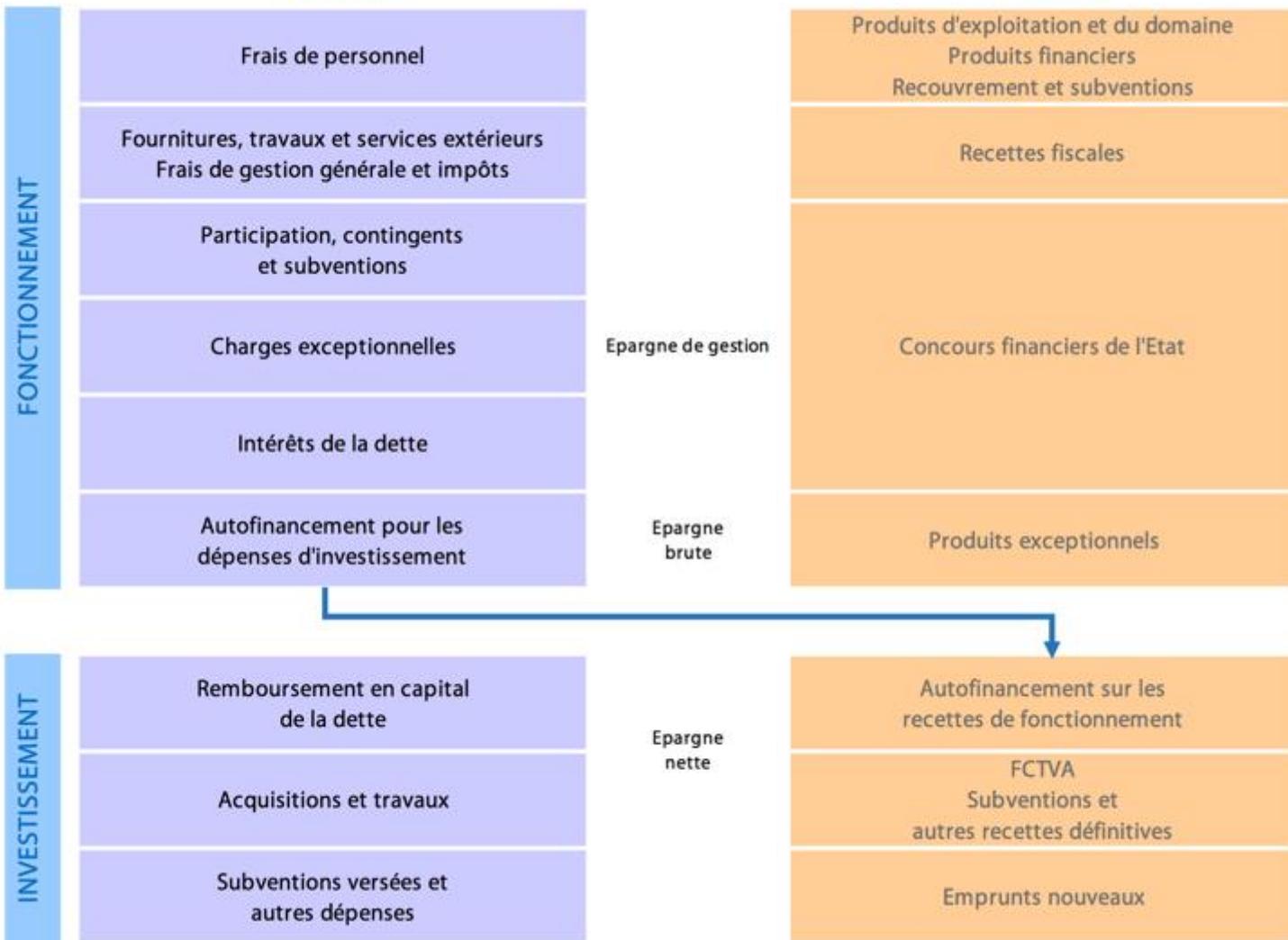
Suite au Compte Administratif 2020 : Fonctionnement et Investissement



Année 2020

DEPENSES

RECETTES



Fonctionnement

5 000 000 €

(en fait 4 996 629,48€)

Investissement

2 500 000 €

(en fait 2 429 142,57 €)

Section de fonctionnement

	2020	<i>2019</i>
Recettes :	4 999 629,48€	4 992 472,07 €
Dépenses :	4 847 364,98€	4 632 434,94 €
Résultat exercice :	149 264,50€	359 962,83 €
Reporté :	841 350,34€	726 417,32 €
Résultat de clôture :	990 614,84€	<i>1 086 380,15€</i>

Si le résultat de l'exercice peut apparaître en baisse, en fait il n'en est rien ...

Le transfert des budgets eau et assainissement à la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux a modifié le montant des résultats reportés, qui par un jeu d'écritures **majorent nos dépenses de 216.270,43 €**

L'excédent de fonctionnement est de 149 264,50 + 216 270,43 **soit 365 534,93 €** sensiblement identique à celui de 2019 qui s'élevait à montant de 359 962,83 €.



CA 2020

CA 2019

Recettes :

RT= 984 €, **R1 = 1 182 €**,

4 996 629,48€

E = -16,75 %

4 992 472,07 €

Dont Impôts locaux :

RT= 445 €, **R1= 500 €**,

2 254 237 €

E=-11,01%

2 240 472 €

Dotation globale de fonctionnement :

RT = 132 €, **R1= 152 €**,

672 032 €

E =-13,15 %

658 237€

Dépenses :

RT= 954 €, **R1= 1 037 €**,

4 847 364€

E = -8 %

4 662 434 €

Charges de personnel

RT= 510 €, **R1= 536 €**,

2 591 527 €

E = -4,85 %

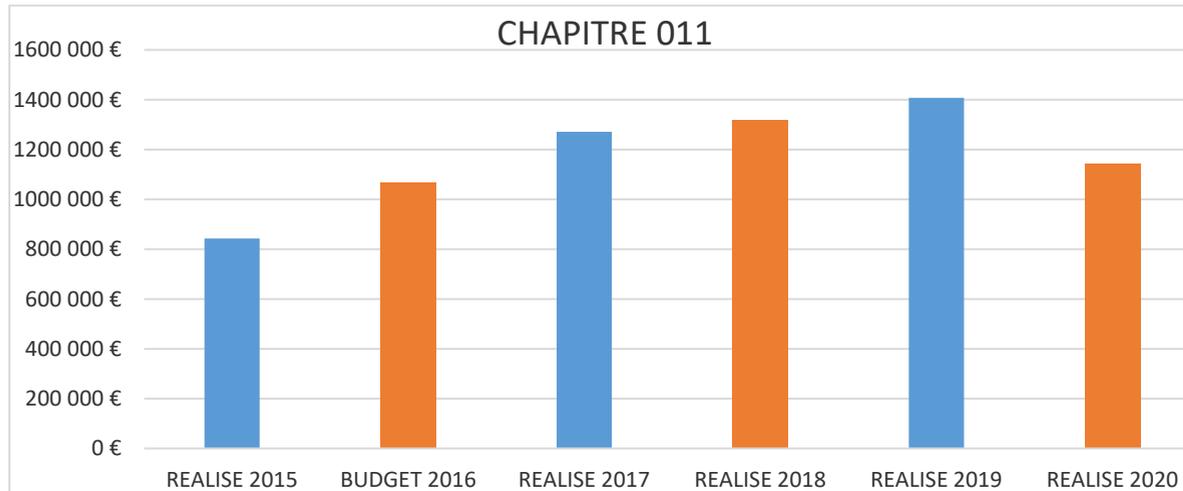
2 622 649 €

RT : Ratio de Trilport

R1 : Ratio national des villes
entre 5 000 et 10 000
habitants

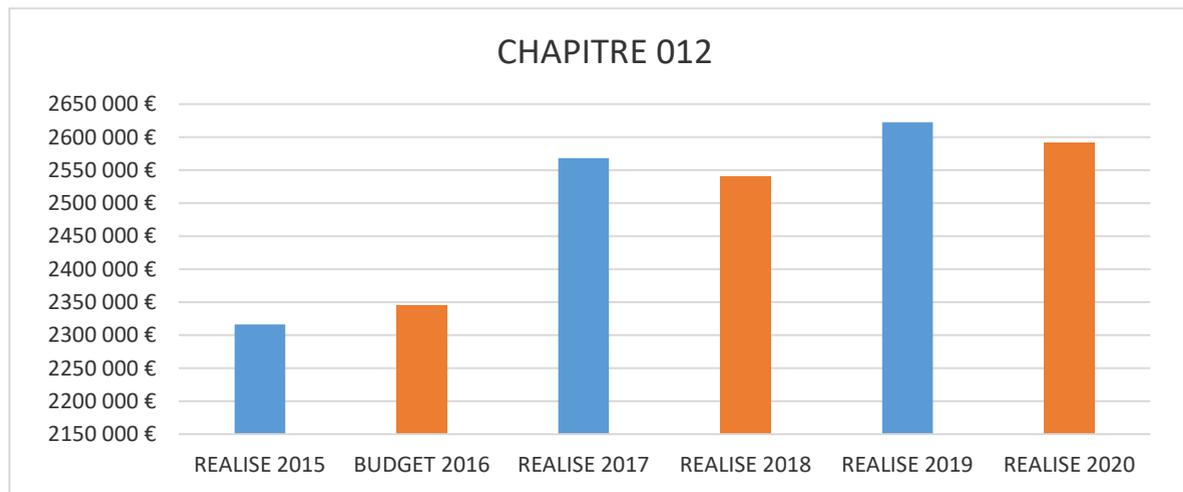
Compte administratif

Dépenses de fonctionnement



Chapitre 011 :

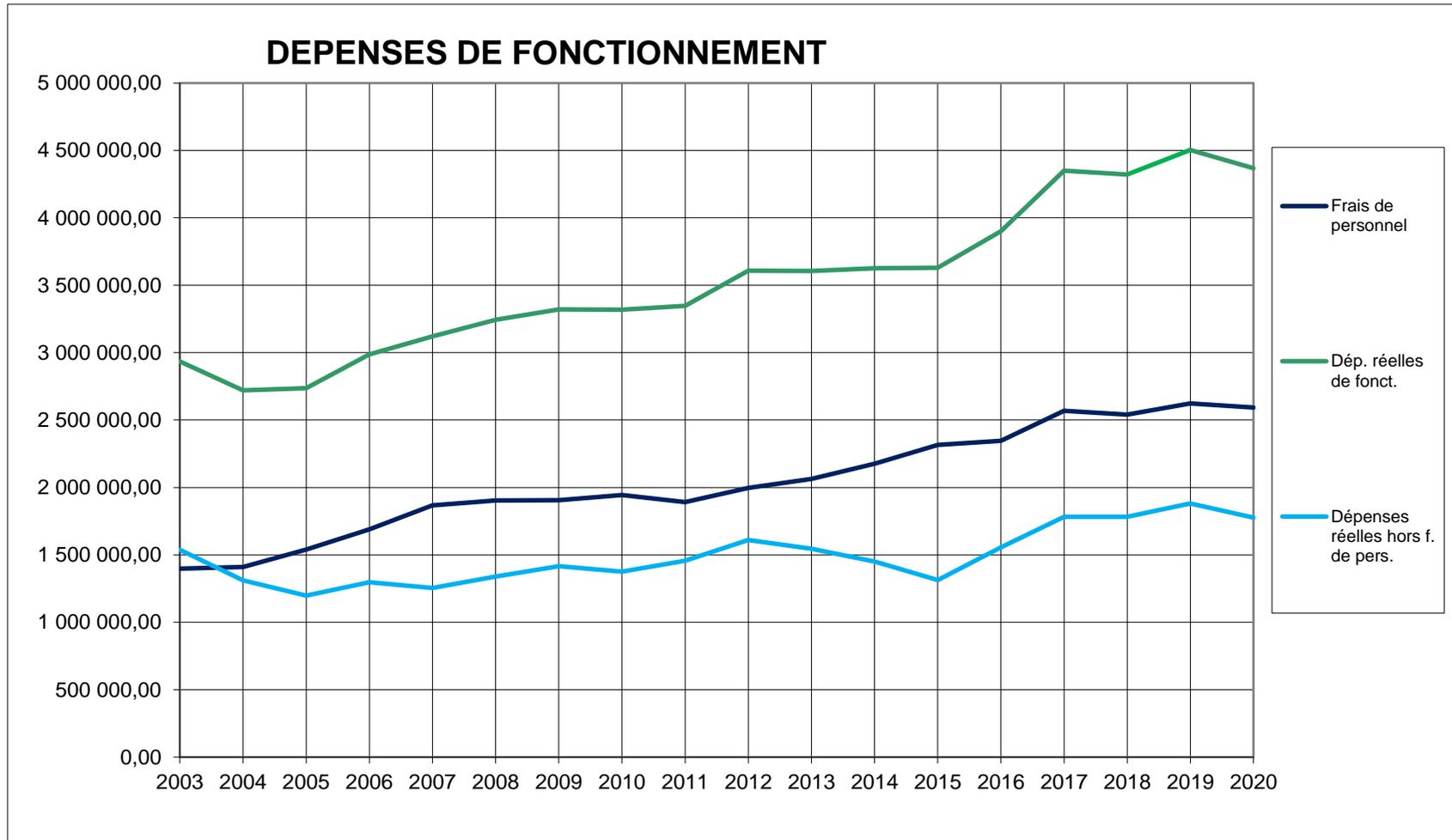
Charges à caractère général (énergie, alimentation, petit matériel, fournitures diverses, contrats, entretien de voirie et de bâtiments...)



Chapitre 012 :

Charges de personnel et frais assimilés

Dépenses de fonctionnement



L'endettement de la commune

L'encours de la dette

Au 01/01/2021 la dette de la commune s'élevait à 4 351 313 €, soit 857 € par habitant.

RT= 857€, **R1= 828 €**

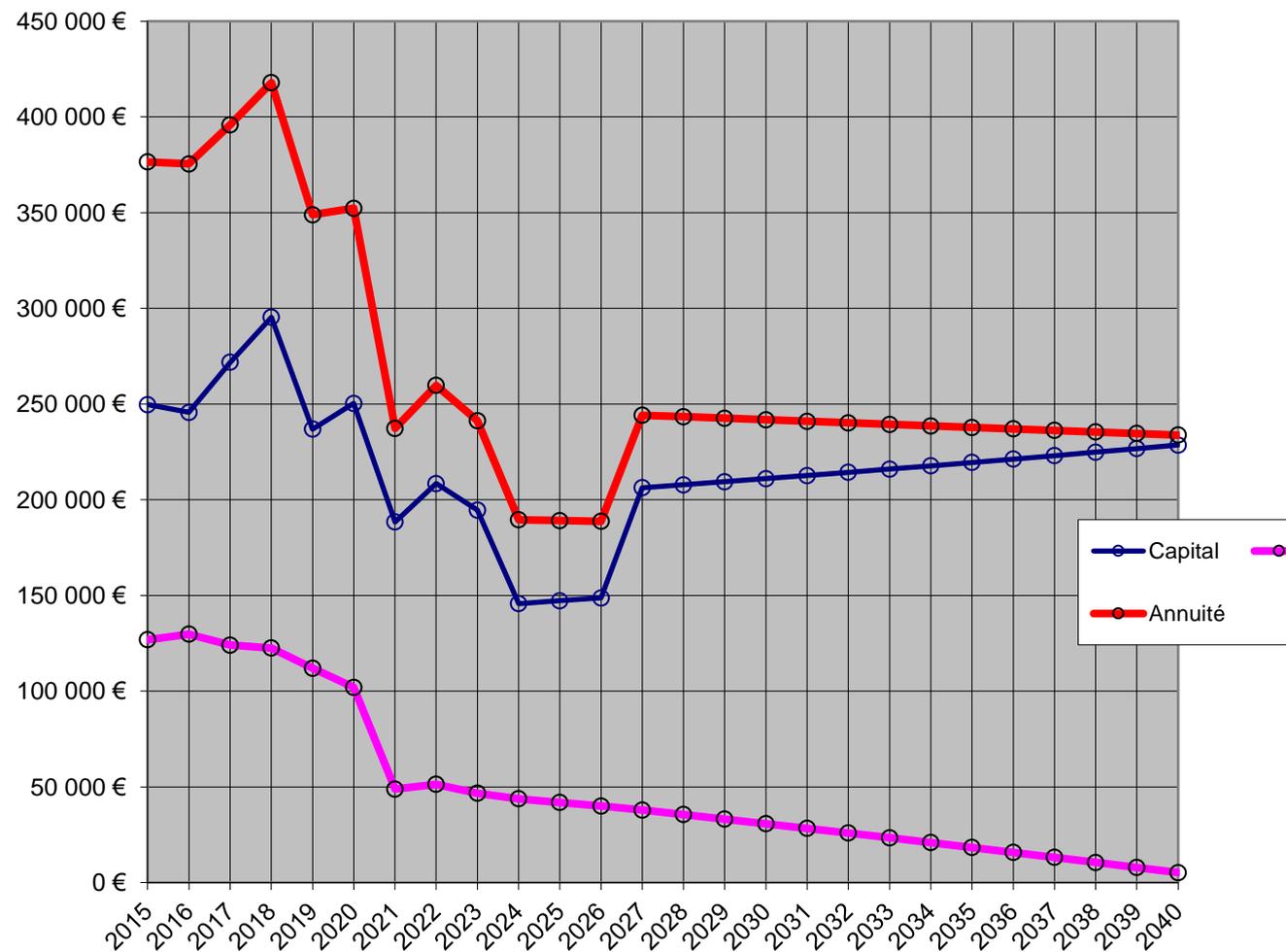
Le montant du R1 équivaut à 5 200 hab. Ce qui devrait être le cas de Trilport fin 2021

Les annuités

L'annuité 2021 est de 237 276€

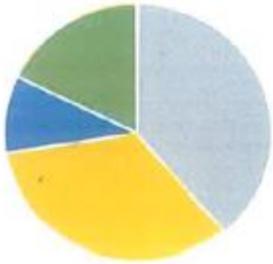
RT = 46€ par habitant, **R1=104**

Si l'encours de la dette est légèrement supérieur au ratio national, la renégociation des emprunts permet de dégager des marges de manœuvre du fait d'annuité nettement inférieure. \$



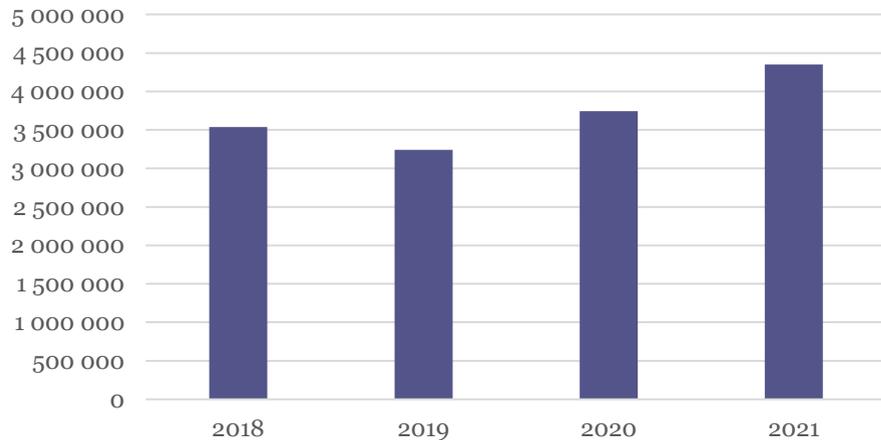
En cours de la dette au 01/01/2021

	Montant du contrat	capital restant dû	durée	taux intérêts
CAF	4562,00	1824,80	60	0
CAF	7297,00	1459,40	60	0
CAISSE EPARGNE	1985187,20	1985187,20	252	0,72
SFIL	1735445,27	1750678,29	252	1,6
CREDIT AGRICOLE	500000,00	450462,64	300	1,68
DEXIA	914694,10	161700,34	240	4,33

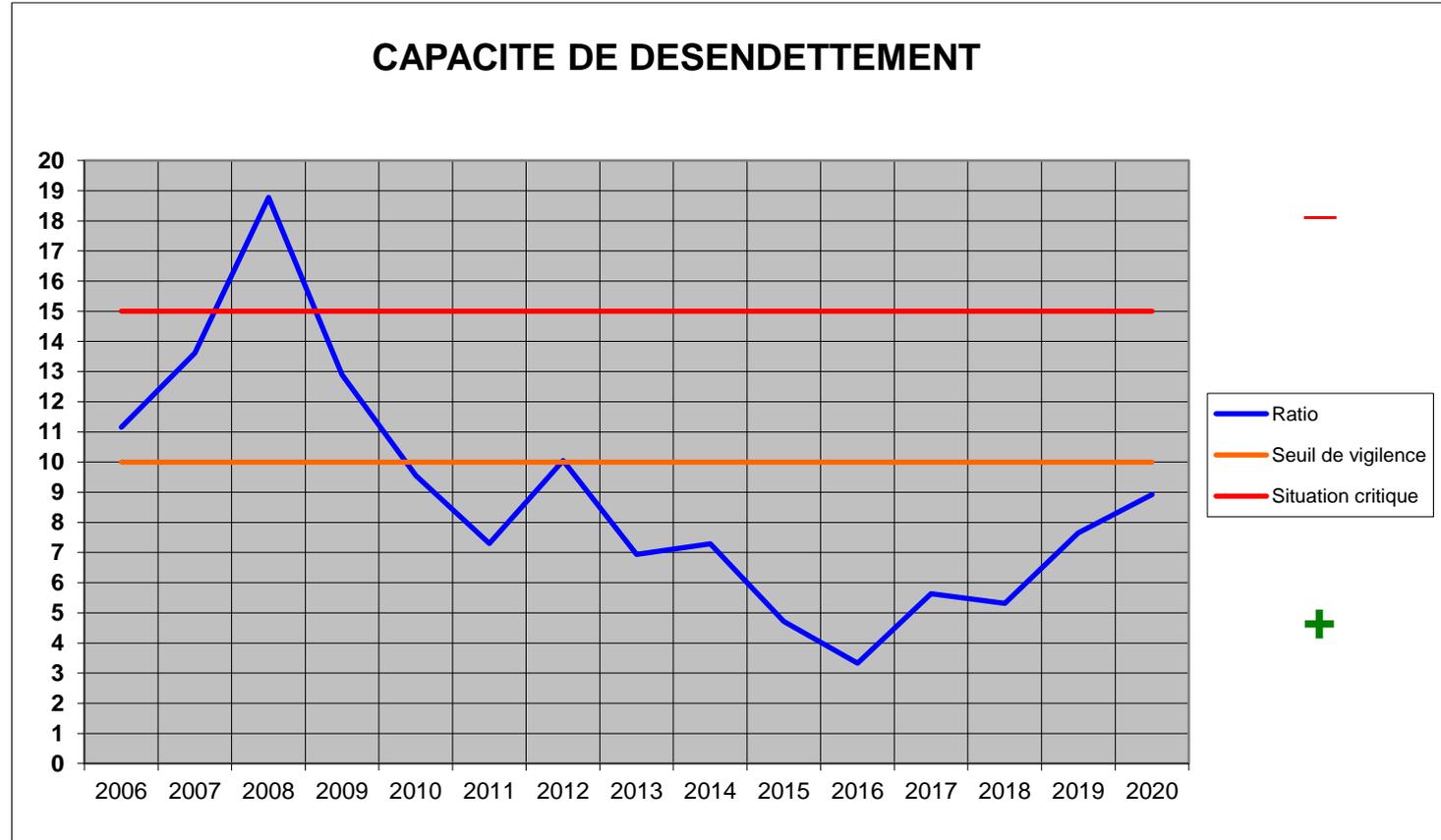


CAF CAF CAISSE EPARGNE SFIL CREDIT AGRICOLE DEXIA

Encours de dette



CAPACITE DE DESENETTEMENT



CA 2020

CA 2019

Section d'investissement

Recettes	2 429 142,57 €	919 085,60 €
Virement de la section de fonctionnement :	650 689,78 €	485 598,50 €
Soit au total :	3 079 832,35 €	1 404 684,10€
Dépenses :	-2 519 826,02 €	1 400 544,39 €
Résultat de l'exercice :	560 005,76 €	+4 139,71 €
Résultat reporté :	-680 911,42 €	-575 694,16 €
Résultat de clôture :	-120 905,66 €	-571 554,45 €

Restes à réaliser

Recettes :	204 000 €	271 199,88 €
Dépenses :	86 741,10 €	-160 945,67 €
RAR NET :	117 258,90 €	110 254,21€

Besoin en financement : $120\,905,66 + 117\,258,90 = -3646,76$ €

Disponible pour le budget 2021 : $990\,614,84 - 3646,76$

Soit : $986\,968,08$ €

03

Budget 2021

Le Budget de fonctionnement

Le Budget de Fonctionnement : les recettes, les dépenses ...

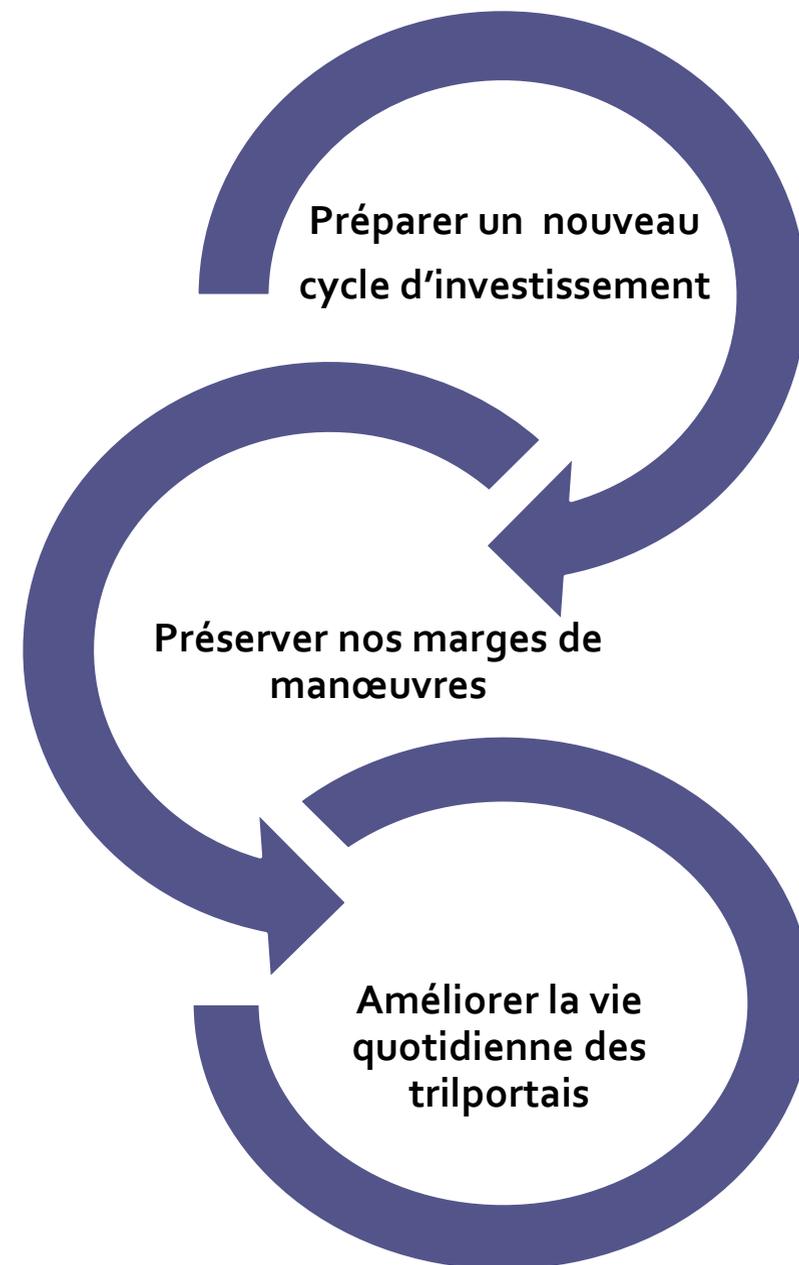


Respect de règles prudentielles strictes



- ✓ **Dégager un autofinancement important** afin de financer nos investissements.
- ✓ **Rechercher des recettes** : contrat régional, Petites Villes de Demain, CAF
- ✓ **N'inscrire en fonctionnement que les recettes certaines**
- ✓ **Inscrire toutes les dépenses**, même incertaines.

Points clés du budget 2021



Budget de fonctionnement

Orientation n°1

Maîtriser le budget

- ⇒ Pas d'augmentation des taux d'imposition communaux en 2021
- ⇒ Maîtriser nos dépenses afin de dégager plus d'auto financement
- ⇒ Recherche de recettes : vente de terrains et de subventions
- ⇒ Optimiser le service rendu aux Trilportais

Orientation n°2

Améliorer le service rendu

- ⇒ Développer la sécurité dans la ville
- ⇒ Moderniser services aux habitants et qualité d'accueil
- ⇒ Poursuivre la transformation numérique de la ville au service des habitants
- ⇒ Favoriser l'inclusion numérique
- ⇒ Renforcer la concertation avec les Trilportais

Orientation n°3

Préparer l'avenir

- ⇒ Rechercher de nouvelles subventions
- ⇒ Adapter le Programme Pluriannuel d'investissement aux nouveaux enjeux à relever
- ⇒ Poursuivre la rénovation des équipements publics de la ville: complexe sportifs, écoles, police municipale, Villa Bia ...
- ⇒ Développer nos infrastructures numériques : fibre, serveur

Quid de la taxe d'habitation ?



Base taxe foncière bâti : 4 947 098. Taux : 41,01%
non-bâti : 43 067. Taux : 72,62%
Total : 2 020 301.
Incidence coefficient correcteur : 220 423.

Cette année les communes cessent de percevoir le produit de la Taxe d'Habitation (TH). Une compensation à l'euro près de la perte de cette recette fiscale est prévue pour les communes, sous la forme d'un transfert de la part départementale de la TH perçue sur leur territoire. Après ce transfert, certaines communes seront surcompensées ou sous-compensées, avec l'application d'un mécanisme de coefficient correcteur destiné à garantir la compensation à l'euro près des communes.

Le budget de fonctionnement 2021, **versus** **recettes**

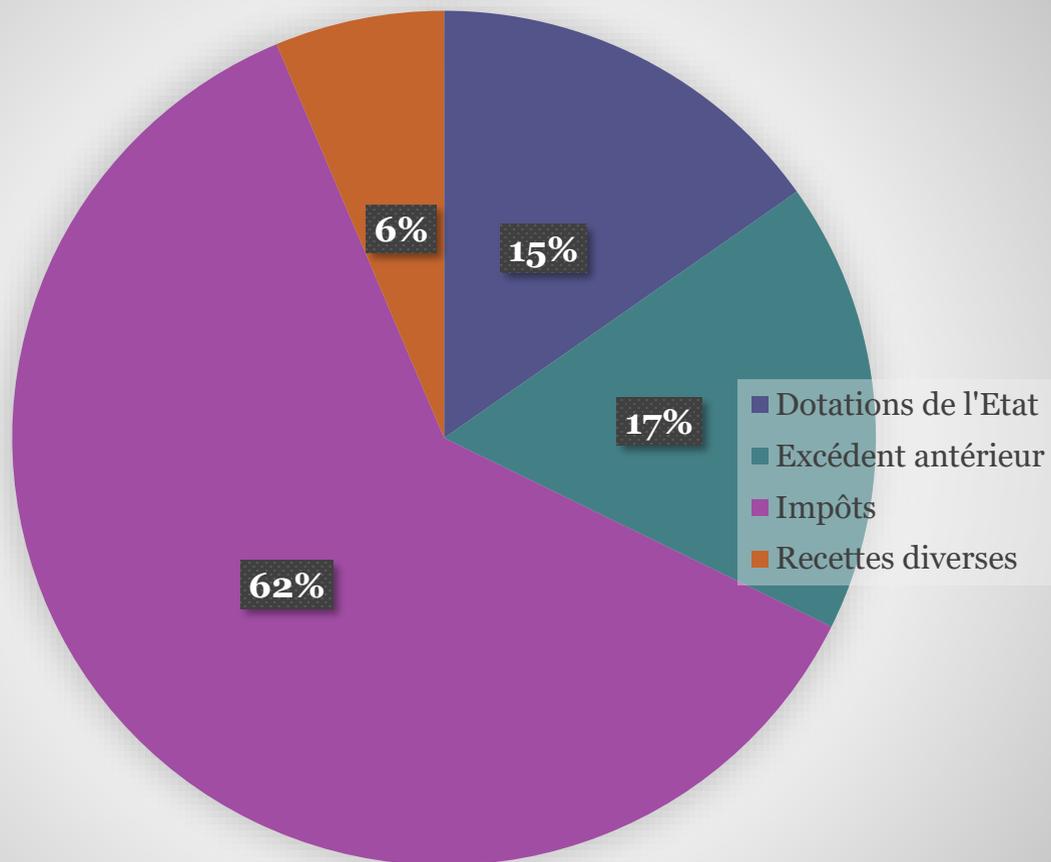
Dotations de l'Etat	880 126,00
Excédent antérieur	986 968,08
Impôts	3 549 206,00
Recettes diverses	366 699,92



Soit : 5 783 000€

5 455 000 € (2020)

Recettes de fonctionnement



Le budget de fonctionnement
2021, versus recettes

Total des recettes : 5 783 000€

Le budget de fonctionnement 2021, **versus** dépenses

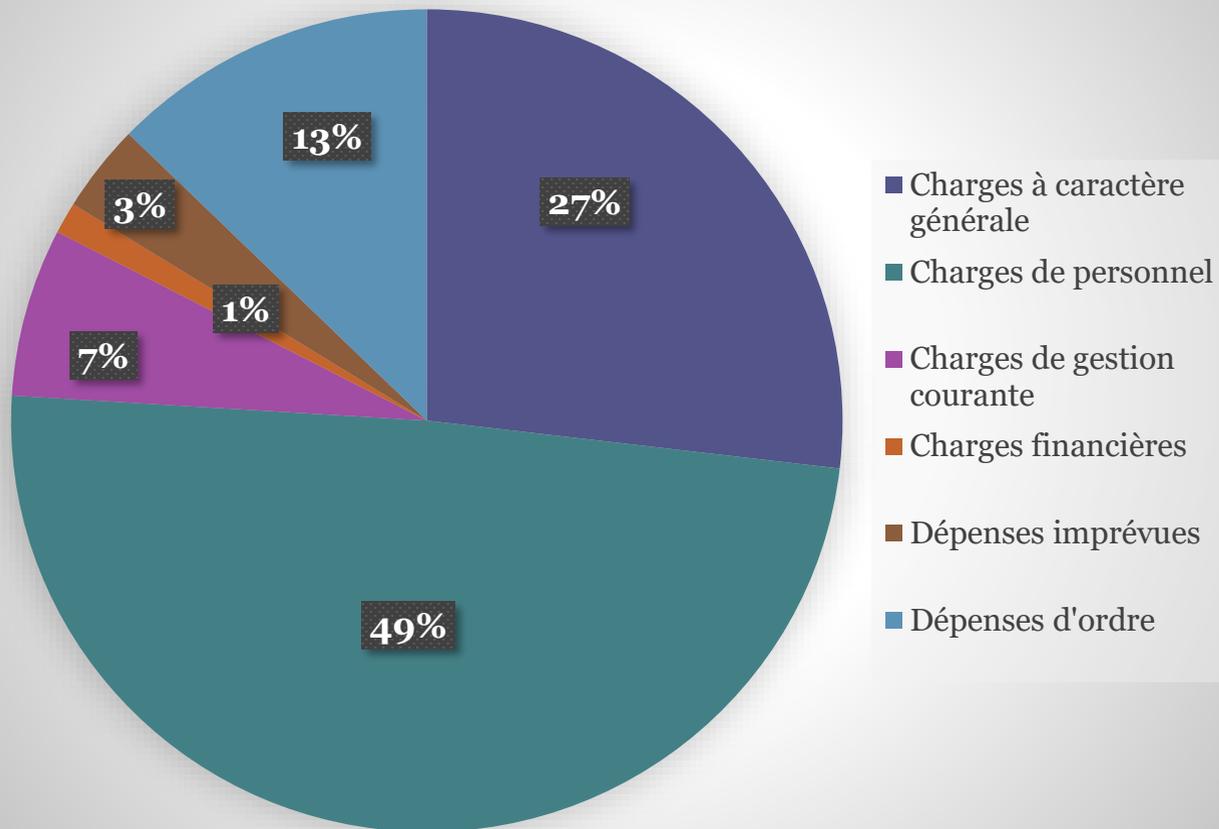


Charges à caractère général	1 553 236,46
Charges de personnel	2 840 000,00
Charges de gestion courante	382 422,00
Charges financières	71 390,22
Dépenses imprévues	200 000,00
Dépenses d'ordre	735 951,32

Soit : 5 783 000€

5 455 000 € (2020)

Dépenses de fonctionnement



Le budget de fonctionnement
2021, versus dépenses

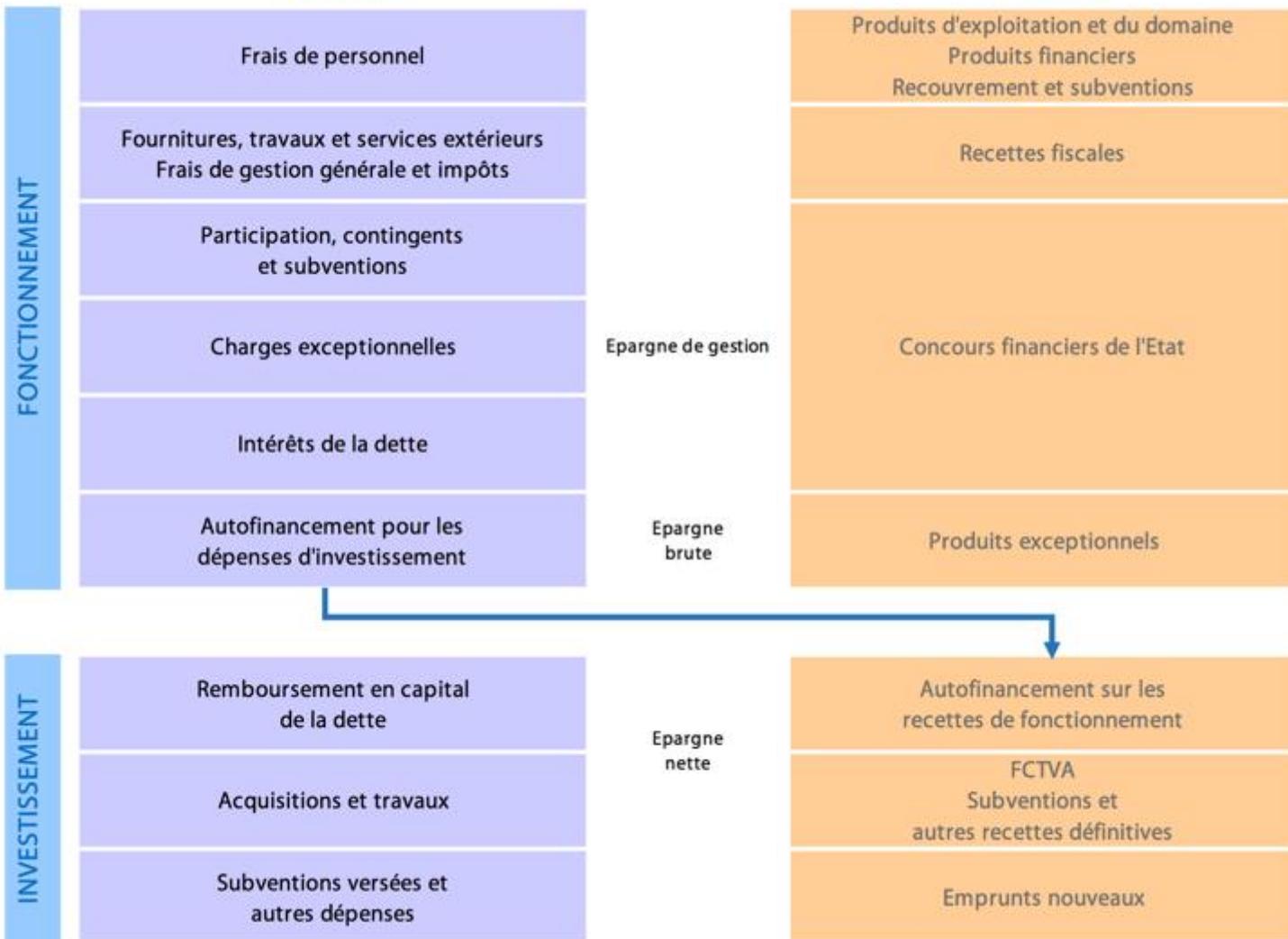
Total des dépenses : 5 783 000 €

Contre 5 455 000 € en 2020

Année 2021

DEPENSES

RECETTES



Fonctionnement

5 780 000 €

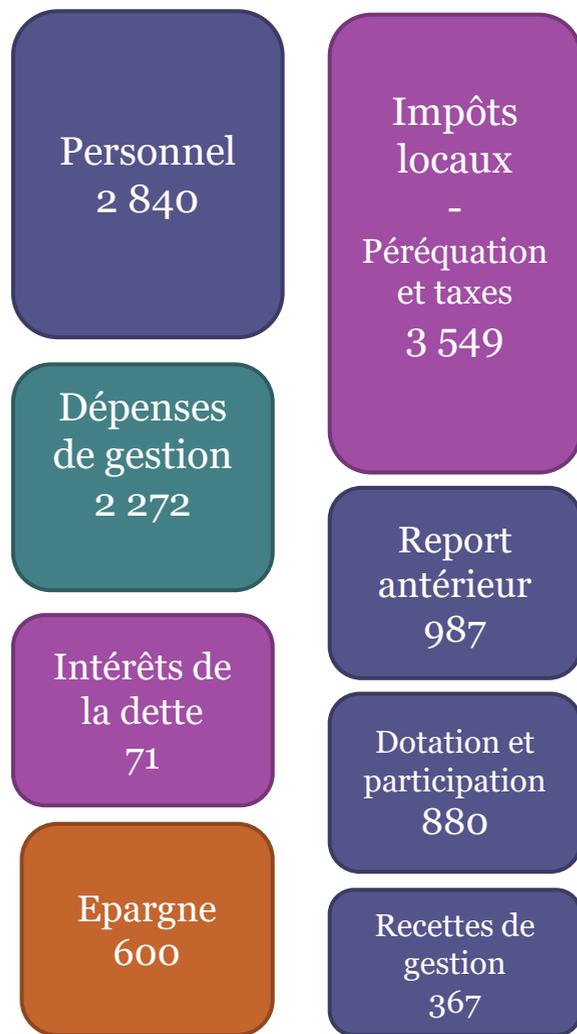
(en fait 5 783 000 €)

Investissement

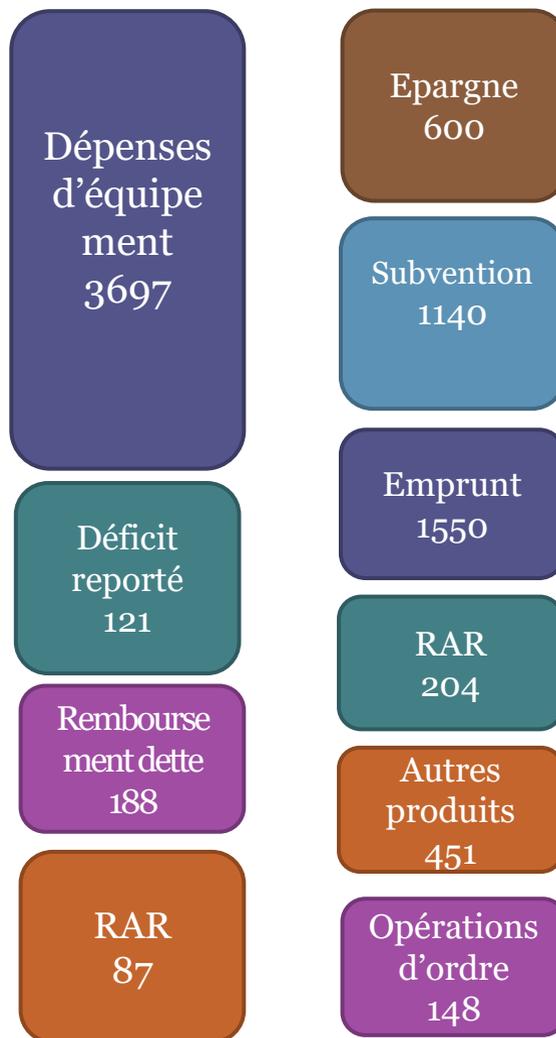
4 090 000 €

(en fait 4 093 000,00 €)

Fonctionnement 5 783



Investissement 4 093



L'excédent du Budget de fonctionnement prévisionnel est de **600 000 €**, destiné à être viré au Budget d'Investissement

04

Budget 2021

Le Programme Pluriannuel d'investissement

Le P.P.I permet de :

- **Programmer les investissements**
création, rénovation et réhabilitation d'équipements publics, d'aménagement urbain.
- **D'établir une prospective financière** sur les prochaines années
- **D'assurer la bonne gestion** du fonctionnement budgétaire
respect des grands équilibres financiers de la commune.
- **De travailler en mode projet.**
- **De garantir souplesse et évolutivité,**
réactualisé chaque année, il intègre les aléas inhérents à toute programmation dans un cadre global facilitant les ajustements nécessaires

Le PPI liste l'ensemble des projets programmés pour la ville sur une durée de 6 ans et les financements prévisionnels attribués.

Il est actualisé et ajusté à chaque exercice budgétaire selon :

- les capacités financières de la commune,
- les priorités définies par les élus,
- les stades d'avancement des différents projets d'équipements menés

Il constitue une feuille de route destinée à rechercher une programmation optimale afin de faciliter les Autorisations de programme (ou AP)

Qu'est ce qu'une Autorisation de Programme (ou AP) ?

Les AP constituent la **limite supérieure** des dépenses pouvant être engagées pour financer les investissements. Elles constituent un **outil budgétaire de mobilisation de crédit**.

Une autorisation de programme doit couvrir la totalité des dépenses d'investissement du programme : études, acquisitions immobilières et mobilières, travaux et maîtrise d'œuvre

Programme Pluriannuel d'Investissement



Liste exhaustive des Projets
d'investissements de la commune sur
les 6 prochaines années
(déclaratif)

Tout le Programme

*Limite supérieure des dépenses pluriannuelles
engagées pour financer un investissement
particulier. (relatif à un programme pluri annuel)*

**Autorisation
de
Programme
(AP)**

Par opération (pluriannuelle)

*Limite supérieure des dépenses mandatées
durant l'année pour couvrir les engagements
contractés dans le cadre de l'AP. (relatif à un
seul exercice budgétaire)*

**Crédits de
Paiement
(CP)**

Par exercice budgétaire

Programme Pluriannuel d'Investissement



Le PPI permet d'anticiper et donc de moderniser le fonctionnement budgétaire de la collectivité, il a été élaboré sur la base des quatre priorités d'actions fixée par la municipalité.

Au 15 avril 2021, il est planifié selon ces 4 axes d'investissements

AXE 1 – Enfance et Éducation	5 215 000 €
AXE 2 – Services aux habitants	2 692 500 €
AXE 3 – Aménagements, accessibilité & Cadre de vie	898 765 €
AXE 4 – Sports, culture, loisirs	612 000 €

Soit un total de

9 418 265 € TTC
7 848 554 € HT

P.P.I 2021 / 2026 au 15 avril 2021

Plan Pluriannuel d'Investissement (2021 /2026) au 15 avril 2021

DEPENSES Prévisionnelles	Montant HT	Montant TTC	2021 Montant TTC	2022 Montant TTC	2023 Montant TTC	2024 Montant TTC	2025 Montant TTC	2026 Montant TTC
Réfectoire scolaire	1 550 000,00 €	1 860 000,00 €	130 000,00 €	900 000,00 €	830 000,00 €			
Réseau de chaleur	441 666,67 €	530 000,00 €	530 000,00 €		- €			
Rénovation Ecole Primaire Prévert	1 411 666,67 €	1 694 000,00 €	960 000,00 €	350 000,00 €	384 000,00 €			
Extension Ecole Primaire Prévert	942 500,00 €	1 131 000,00 €			131 000,00 €	330 000,00 €	330 000,00 €	340 000,00 €
Fibre sécurisée + fibre vidéoprotection	333 333,33 €	400 000,00 €	115 000,00 €	85 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €		
Rénov Villa Bia + Maison des familles	1 450 000,00 €	1 740 000,00 €	150 000,00 €	200 000,00 €			695 000,00 €	695 000,00 €
Local de police municipale	110 416,67 €	132 500,00 €	132 500,00 €					
Cimetière	350 000,00 €	420 000,00 €	39 500,00 €	120 000,00 €	130 000,00 €	130 500,00 €		
Carrefour St Fiacre/Verdun	207 304,17 €	248 765,00 €	6 000,00 €			242 765,00 €		
Réfection rue de Montceaux	541 666,67 €	650 000,00 €	400 000,00 €	250 000,00 €				
Maison de la bio diversité	200 000,00 €	240 000,00 €		40 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €		
Terrain synthétique-complexe sportif	310 000,00 €	372 000,00 €	372 000,00 €					
TOTAL TTC		9 418 265,00 €	2 835 000,00 €	1 945 000,00 €	1 675 000,00 €	903 265,00 €	1 025 000,00 €	1 035 000,00 €

AXE 1 – Enfance et Éducation

AXE 2 – Services aux habitants

AXE 3 – Aménagements, accessibilité & Cadre de vie

AXE 4 – Sports, culture, loisirs

05

Budget 2021

Le Budget d'investissement

les Recettes d'investissement, les emprunts et les dépenses d'investissement



Répartition de l'auto financement 2021

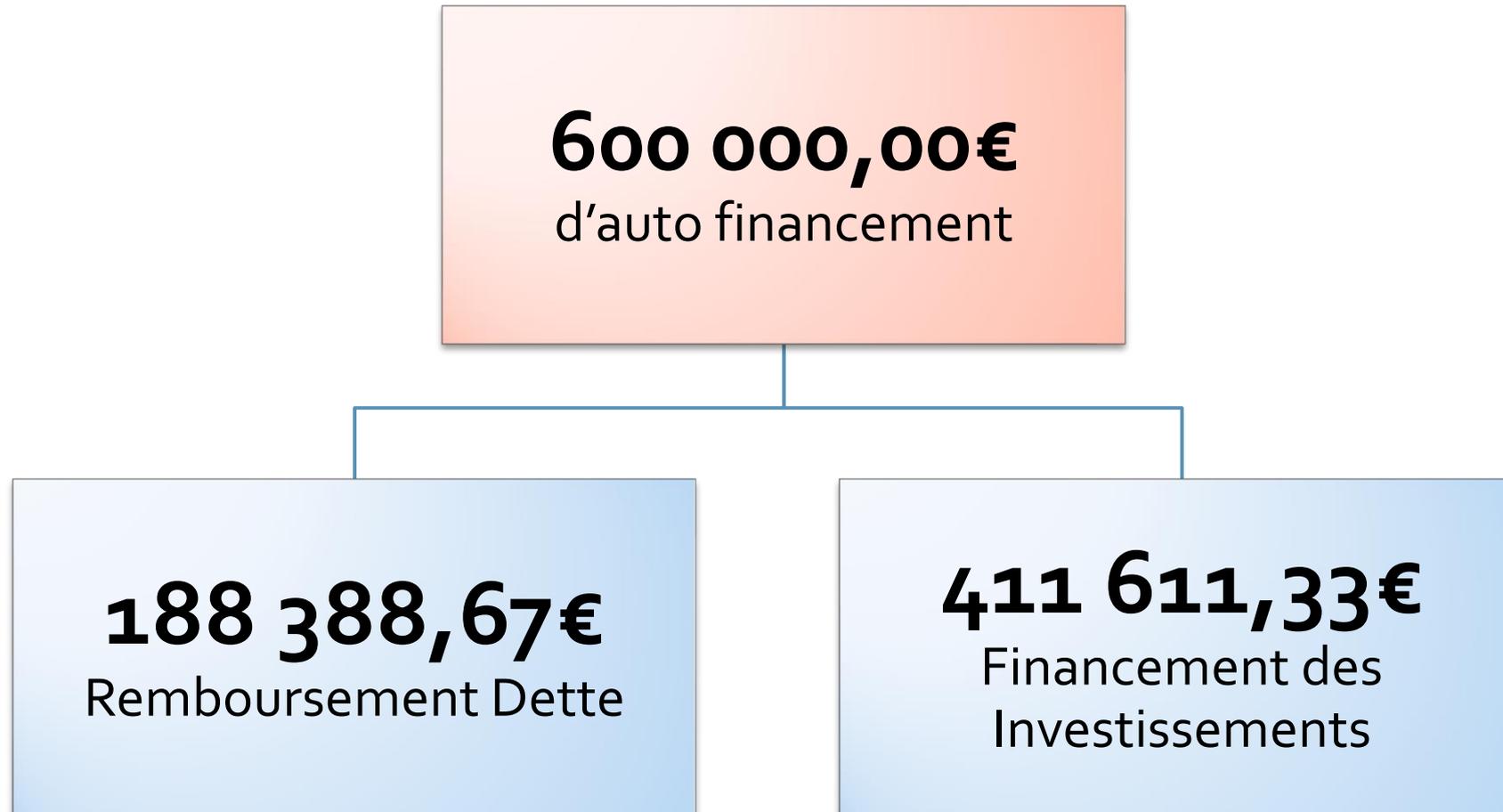




Photo aérienne de Trilport

Principales dépenses du Budget d'investissement **2021**

- 1) Enfance et éducation
- 2) Numérique
- 3) Sécurité
- 4) Equipements publics
- 5) Voirie et accessibilité
- 6) Logistique Mairie

Cette liste n'est pas exhaustive, et les montants ont été arrondis

Enfance et éducation



Photo des Travaux de l'école Jacques Prévert

En 2021, le budget enfance et éducation, avec la poursuite du programme de la rénovation de nos groupes scolaires constituera le premier poste de nos dépenses en investissement

- Installation d'un réseau de chaleur : 530 000,00 €
- Rénovation Ecole Jacques Prévert : 960 000,00 €
- Achat de terrain : 100 000,00 €

Sans oublier les dépenses du budget de fonctionnement : aide au fonctionnement, travaux de sécurisation de l'école de la Charmoye

Numérique



Photo animation semaine numérique MAIF tour

Notre feuille de route numérique franchit un nouveau cap, suite aux enseignements tirés du confinement et du développement des usages numériques. Trilport, lauréat de deux appels à projets, avec l'aide de l'Etat développera des actions en faveur de l'inclusion numérique.

- Plan de relance numérique « Ecoles » : 53 500 €
- Liaison fibre Mairie / Villa Bia : 115 000,00 €
- Remplacement du serveur mairie : 10 000,00 €
- Inclusion numérique : 30 000,00 €
- Renouvellement du parc informatique : 5 000 €
- Logiciel de Gestion de la Relation aux citoyens : 11 388,00 €
- Création site internet commerçants : 20 000,00 €

Sécurité



Photo nouveau poste de Police Municipale

La ville poursuit ses efforts en matière de sécurité et franchit un nouveau palier en ce domaine en 2021 tout en se préparant à renforcer la vidéo protection dans les prochaines années.

- Nouveau local de la Police Municipale : 132 500,00 €
- Armoire forte police municipale et mobilier : 11 400 €
- rideaux anti-intrusion PPMS et boitier alertes : 13 500 €
- Développement de la fibre (vidéo protection)

Sans oublier les dépenses du budget de fonctionnement : embauche d'un nouveau Policier Municipal, maintenance de la vidéo protection, lancement d'un audit et d'un diagnostic afin de développer la vidéo protection dans la ville.

Equipements publics



Photo du terrain synthétique

La vie sociale des habitants implique d'avoir des équipements en bon état pour accueillir et accompagner cette dynamique. La ville poursuit l'effort engagé depuis de nombreuses années en ce domaine et qui contribue à l'épanouissement de toutes les générations de Trilportais.

- Fin de l'aménagement du terrain synthétique : 372 000,00 €
- Mise en sécurité de l'Eglise : 52 000,00 €
- 2eme tranche des travaux de rénovation de la Villa Bia : 150000,00 €
- Achat d'un local Rue du port : 16 500,00 €
- Achat de parcelles

Voirie et accessibilité



Photo des Travaux de la rue de Montceaux

La ville poursuit l'effort engagé en matière d'accessibilité et de sécurisation des piétons dans la ville. 2021 marquera une nouvelle étape dans cette politique.

- Implantation de plateaux rue de Brinches et Fublaines afin de ralentir la vitesse routière : 110 000,00 €
- Dernière tranche de rénovation de l'éclairage public Clos l'Angelot : 110 000,00 €
- Rénovation de la rue de Montceaux : 400 000 €
- Poursuite des aménagements du cimetière : 40 000 €

Sans oublier les dépenses du budget de fonctionnement autour notamment du nouveau bail de voirie.

Logistique Mairie

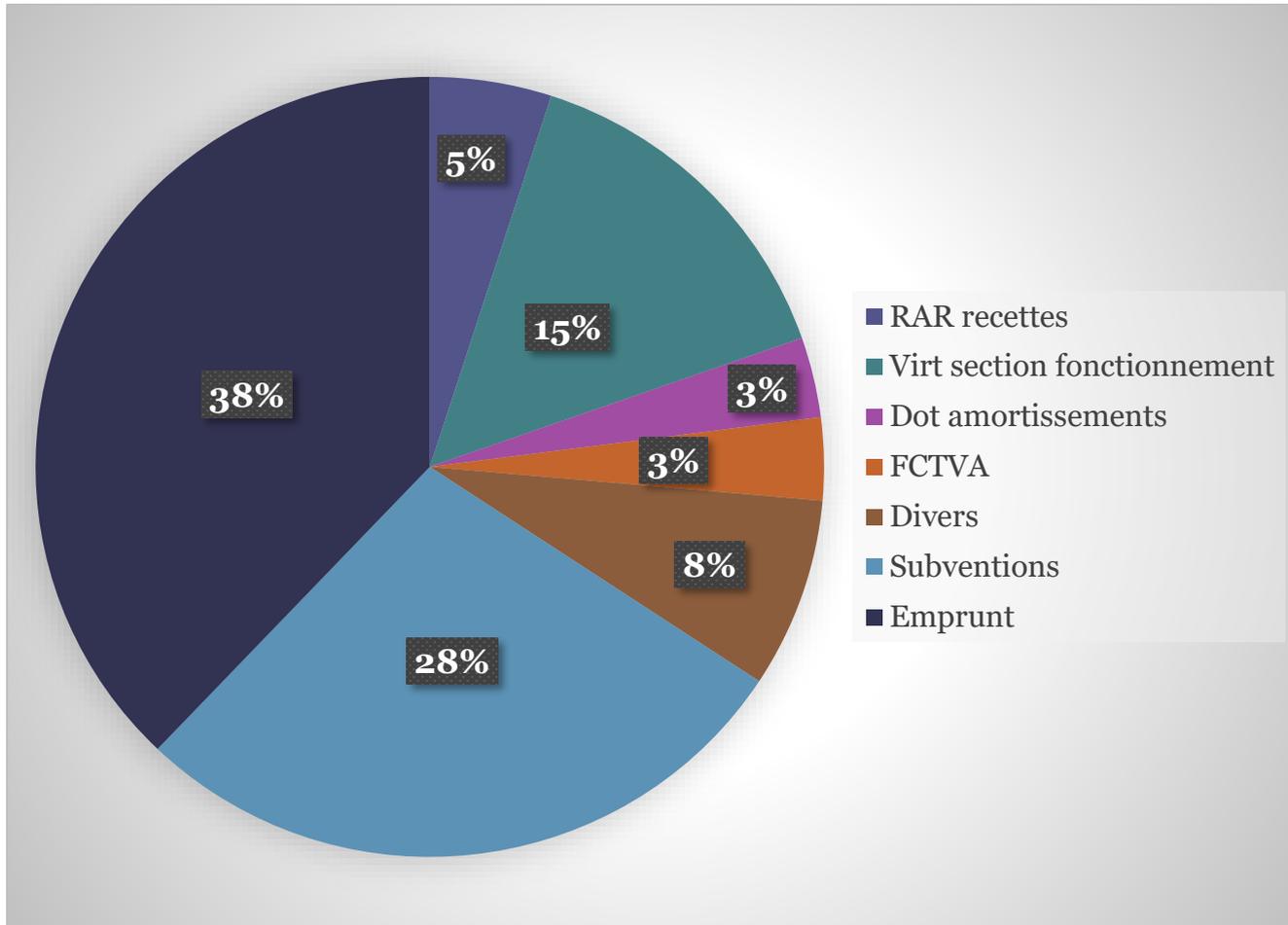


Photo d'agents du Service Technique en activité

Pour qu'une ville innove mais également fonctionne chaque jour, il est nécessaire de doter les services municipaux des moyens leur permettant de remplir le plus efficacement possible leurs missions multiples.

- Remplacement d'un « micro tracteur » : 44 000,00 €
- Mise en lumière façade mairie : 4 000,00 €
- Remplacement ballons eau chaude (gymnase & vestiaires) : 31 000 €
- Réfection logement gardien du complexe sportif : 40 000 €
- Matériel logistique école : 10 000 €
- Outillage service technique : 5 000,00 €

Recettes d'investissement 2021



4 093 000 €

RAR Recettes	204 000,00 €
Virt section fonctionnement	600 000,00 €

Dot. Amortissements	136 000,00 €
---------------------	--------------

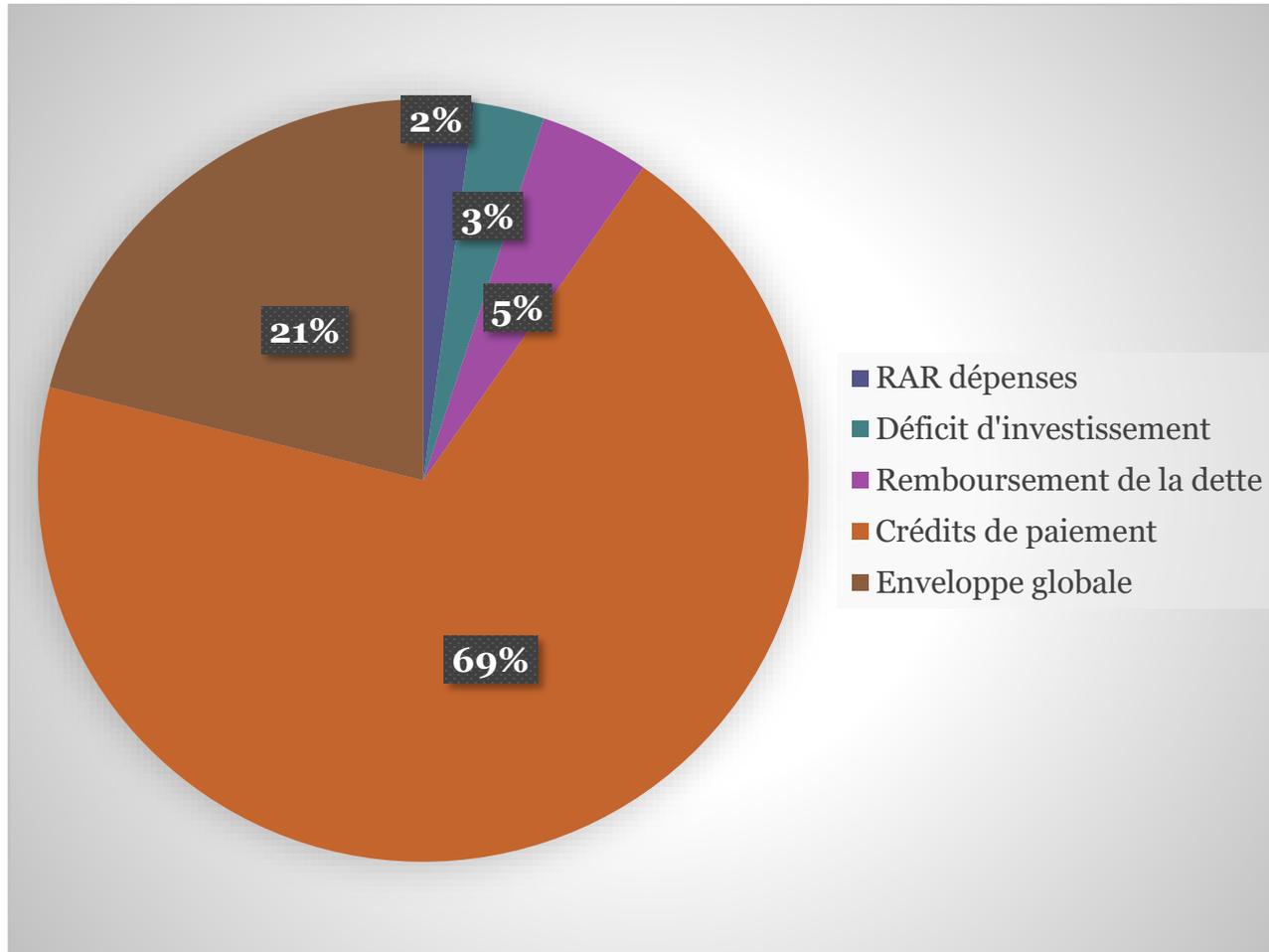
FCTVA	140 000,00 €
-------	--------------

Divers	322 437,00 €
Vente terrain rue de Brinches	117 500,00 €
Vente terrain Clos des vignes	150 000,00 €
Taxe d'aménagement	39 506,00 €
Divers	15 430,00 €

Subventions	1 140 563,00 €
NQU :	54 166 €
100 quartiers :	338 555 €
DETR :	63 337 €
FAC :	220 000 €
Région :	200 000 €
Département :	185 000 €
Plan relance numérique :	37 205 €
Amende de police :	21 000 €
Petites ville de demain :	20 000 €
Subvention FIPH	1 300 €

Emprunt	1 550 000,00 €
----------------	-----------------------

Dépenses d'investissement 2021



4 093 000 €

Reste à réaliser	86 741,10 €
Déficit d'investissement	120 905,66 €
Rembours. Capital dette	188 388,67 €

Crédits de paiement **2 835 000,00 €**

Restaurant scolaire Prévert	130 000,00 €
Réseau de chaleur	530 000,00 €
Rénovation Prévert	960 000,00 €
Rénovation Villa Bia	150 000,00 €
Réfection rue de Montceaux	400 000,00 €
Local PM	132 500,00 €
Cimetière	39 500,00 €
Carrefour St Fiacre/Verdun	6 000,00 €
Terrain synthétique	372 000,00 €
Fibre sécurisée + fibre vidéoprotection	115 000,00 €

Enveloppe globale + divers **861 964,57 €**